



Rapport d'activités 2017

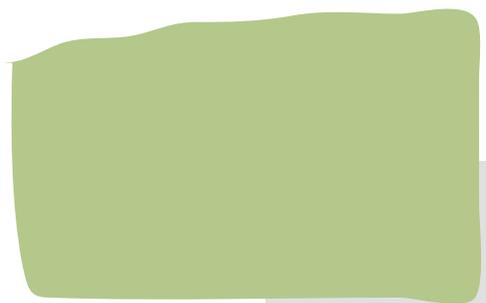


Table des matières

1	Avant-propos de la présidente Marcelle Forster	4
<hr/>		
2	Organes	6
2.1	Elections	6
2.2	Bureau	6
2.3	Plénum	6
2.4	Commissions	7
2.5	Délégations	7
2.6	Secrétariat général	8
<hr/>		
3	Séances	9
3.1	Séances plénières	9
3.2	Séances des commissions	9
3.3	Séances des groupes de travail	10
<hr/>		
4	Subventions	11
4.1	Subventions culturelles	11
4.1.1	<i>Subventions périodiques annuelles</i>	11
4.1.2	<i>Subventions uniques aux projets</i>	12
4.2	Subventions du Fonds de loterie	13
4.2.1	<i>Bilan 2017</i>	13
4.2.2	<i>Subventions promises par genre de projets</i>	13
4.2.3	<i>Evolution des subventions octroyées</i>	14
4.3	Subventions du Fonds du sport	14
4.3.1	<i>Bilan 2017</i>	14
4.3.2	<i>Subventions promises par genre de projets</i>	14
4.3.3	<i>Evolution des subventions octroyées</i>	15
<hr/>		
5	Affaires des commissions	16
5.1	Affaires du Bureau	16
5.1.1	<i>Identité visuelle</i>	16
5.1.2	<i>Plan d'allègement 2018</i>	16
5.2	Affaires de la commission Institutions (INST)	16
5.2.1	<i>Avenir institutionnel</i>	16
5.2.2	<i>Statu quo+</i>	17
5.2.3	<i>Collaborations interjurassiennes</i>	18
5.2.4	<i>Prises de position</i>	18
5.3	Affaires de la commission Economie publique (ECO)	18
5.3.1	<i>Projets NPR et Interreg</i>	18
5.3.2	<i>Prises de position</i>	19
5.3.3	<i>Séance annuelle avec la Direction de l'Economie publique</i>	19
5.4	Affaires de la commission Santé publique et prévoyance sociale (SAP)	19
5.4.1	<i>Structure d'accueil d'urgence pour mineurs</i>	19
5.4.2	<i>Aide aux personnes dépendantes</i>	19
5.4.3	<i>Bilinguisme hospitalier</i>	20
5.4.4	<i>Insertion sociale</i>	20
5.4.5	<i>Prises de position</i>	20

5.5	Affaires de la commission Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)	21
5.5.1	<i>Délégation interjurassienne à la jeunesse</i>	21
5.5.2	<i>Commission de la jeunesse du Jura bernois</i>	21
5.5.3	<i>APEA du Jura bernois</i>	21
5.5.4	<i>Prises de position et nominations</i>	21
5.6	Affaires de la commission Police, affaires militaires et finances (POMFIN)	22
5.6.1	<i>Fonds du sport</i>	22
5.6.2	<i>Fonds de loterie</i>	23
5.6.3	<i>Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM)</i>	23
5.6.4	<i>Prises de position</i>	23
5.7	Affaires de la commission Instruction publique (INS)	23
5.7.1	<i>Formations professionnelle et continue</i>	23
5.7.2	<i>Bilinguisme universitaire</i>	23
5.7.3	<i>Prises de position</i>	24
5.7.4	<i>HES-SO, HEP-BEJUNE et HE-Arc</i>	24
5.8	Affaires de la commission Culture	24
5.8.1	<i>Subventions culturelles</i>	24
5.8.2	<i>Institutions culturelles d'importance régionale</i>	25
5.8.3	<i>Fondation de l'Abbatiale de Bellelay</i>	25
5.8.4	<i>Fondation Mémoires d'Ici</i>	25
5.8.5	<i>Mise en réseau des arts de la scène (fOrum culture, ex-ARS)</i>	25
5.8.6	<i>Prix des arts, des lettres et des sciences du Conseil du Jura bernois et distinction pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture</i>	26
5.8.7	<i>Révision du concept culturel</i>	27
5.8.8	<i>Education & Culture dans le Jura bernois</i>	27
5.9	Affaires de la commission Travaux publics, transports et énergie (TTE)	27
5.9.1	<i>Routes</i>	27
5.9.2	<i>Rail</i>	27
5.9.3	<i>Autres affaires</i>	28
<hr/>		
6	Collaborations avec le CAF	28
6.1	Séance plénière commune	28
6.2	Relations entre les commissions	28
6.3	Relations entre les Bureaux et les secrétariats généraux	29
<hr/>		
7	Collaborations intercantionales et transfrontalières	30
7.1	Collaborations intercantionales bilatérales	30
7.2	Collaborations intercantionales et transfrontalières multilatérales	30
<hr/>		
8	Communication	32
8.1	Les communiqués de presse	32
8.2	Les conférences de presse / points presse	32
8.3	La presse écrite et la radio	32
8.4	Les émissions radiophoniques et télévisées	32
<hr/>		
	Abréviations	33
<hr/>		
9	Annexes	35

1. Avant-propos de la présidente Marcelle Forster



Marcelle Forster,
présidente du CJB

1er juin 2006 – 31 mai 2018, douze années, trois législatures au cours desquelles le Conseil du Jura bernois n'a cessé de se développer, de consolider son rôle de représentant institutionnel du Jura bernois à l'intérieur du canton, comme à l'extérieur.

Certes, et c'est un sujet de réflexion permanent pour l'institution, il n'est pas aisé pour un organe tel que le CJB de mettre en lumière et à la portée de tout un chacun les diverses facettes des tâches qu'il remplit. Si le but est atteint auprès des institutions culturelles et des associations, qu'elles soient sportives ou autres qu'il subventionne, auprès des communes ou des milieux économiques, c'est probablement dans la population francophone et dans la partie alémanique du canton qu'un effort de vulgarisation doit être consenti, notamment auprès des nouveaux députés au Grand Conseil.

Le début de mon année de présidence fut quelque peu particulier puisque mon premier mois de fonction a aussi été celui du vote de Moutier ! La prévôtise que je suis, si à l'aise au sein du CJB, travaillant et collaborant avec un réel plaisir avec mes collègues de Saint-Imier, La Neuveville, Tramelan, Tavannes, etc. a soudain pris conscience que les prévôtises et les prévôtis seraient privés, si le résultat du vote du 18 juin 2017 est validé, de la place qui était la leur depuis des siècles dans ce Jura bernois aujourd'hui pleinement conscient de son potentiel de développement économique comme de son rôle essentiel au sein du canton de Berne.

Cette année 2017 a donc vu les membres des commissions Institutions et Culture se pencher sur le futur éventuel d'un Jura bernois sans Moutier, sur l'avenir des administrations et des institutions localisées en Prévôté, tout comme celui des manifestations culturelles d'importance régionale qui y sont organisées. Je relève avec satisfaction que les réflexions menées jusqu'à ce jour se sont déroulées dans un état d'esprit particulièrement constructif et ouvert.

Les activités des commissions étant mentionnées dans le présent rapport, je ne les évoquerai pas. Toutefois et à titre d'exemple, je soulignerai le rôle de médiation joué par le CJB entre les différentes associations présentes sur le site de l'Abbatiale de Bellelay. Depuis de nombreuses années, l'occupation du lieu par les différents acteurs animant l'Abbatiale était source de tension. Le CJB, sollicité par la Fondation de l'Abbatiale, a fait appel à Mario Annoni pour remplir le rôle de médiateur. Le mandat a été accompli avec succès, à la grande satisfaction des utilisateurs et, à n'en pas douter, pour le plaisir des visiteurs.

Les relations entre la Délégation aux affaires jurassiennes du Conseil exécutif et le CJB, en particulier avec sa commission Institutions, sont fructueuses et se déroulent dans un excellent climat. Le même constat est établi pour ce qui concerne les séances annuelles entre chaque commission et son / sa Conseiller-ère d'État de tutelle, toujours accompagné-e de ses chefs de départements.

Ces rencontres sont l'occasion d'aborder toutes les questions, voire de régler certains problèmes.

Fin 2017, après trois ans passés à La Neuveville, le secrétaire général du CJB, Lucas Bonadei, a quitté l'institution pour rejoindre l'administration cantonale à Berne. Le plénum du CJB, lors de sa séance de novembre, a fait confiance à sa jeune secrétaire adjointe Kim Maradan, en place depuis un peu plus d'une année, pour reprendre le poste de secrétaire générale. Elle-même sera remplacée dès le 1er mai par une jeune femme de St.-Imier, Marilyn Gisler. Avec Catherine Chapuis à temps partiel, c'est un staff résolument féminin qui œuvre désormais au siège du CJB, mais comptant tout de même une bienvenue présence masculine, celle de notre délégué culturel Jérôme Benoit.

Je me réjouis de cette présence féminine renforcée au secrétariat, il contre-balance quelque peu le manque flagrant de femmes au sein du CJB. J'espérais qu'après les élections cantonales de mars, les femmes doubleraient leur représentativité! Si elle augmente légèrement par rapport à la législature précédente, on est encore loin de la parité. Je ne sais pas si l'effort doit être consenti par les femmes elles-mêmes, qui hésitent souvent à se porter candidates, par les partis ou par les électrices et les électeurs. Sans doute, la prise de conscience est-elle nécessaire par toutes et tous et à tous les échelons!

J'ai aimé cette année de présidence, non pour un quelconque pouvoir qu'elle attribuerait, mais pour les contacts qu'elle a générés, les réseaux qu'elle a permis de tisser, et je ne m'en suis pas privée!

Souvent invitée dans les manifestations culturelles ou économiques, j'ai apprécié de pouvoir m'entretenir avec des personnes impliquées dans tout ce qui fait vivre et palpiter une région. Au travers de ces contacts, j'ai pu mesurer aussi que le CJB était perçu pour ce qu'il était: une porte d'entrée institutionnelle, une sorte d'interface entre la région et les Autorités cantonales.

J'ai confiance en l'avenir du Jura bernois, en ces femmes et ces hommes qui s'investissent pour leur région, j'ai confiance en leur inventivité, leur créativité et leur attachement à nos institutions, dont le Conseil du Jura bernois! Ce dernier va subir une grosse mutation puisque près de la moitié de ses membres va changer dès le 1er juin 2018! Je remercie toutes celles et tous ceux qui se sont engagés pleinement au sein de l'institution pour la faire évoluer et la mettre au service de toute une région.

Je souhaite bon vent à la nouvelle équipe, ne doutant pas que le CJB est entre de bonnes mains, qu'il peut devenir encore davantage une force de propositions, qu'il peut et doit veiller constamment au respect des compétences qui lui sont attribuées, à l'intérieur comme à l'extérieur du canton!

Il est temps que le Jura bernois soit reconnu pour ce qu'il est et pour les choix institutionnels qu'il a opérés!

Marcelle Forster,
Présidente du Conseil du Jura bernois



2. Organes

2.1. Elections

Les résultats des élections au CJB du 30 mars 2014 pour la législature 2014-2018 sont présentés dans le rapport d'activités 2014.

Un nouveau membre est entré au CJB durant l'année 2017 :

- Jean-Marc Knuchel au 1er octobre 2017 suite à la démission de Tom Gerber au 30 septembre 2017

2.2. Bureau

Du 1er janvier au 31 mai, le Bureau du CJB était composé de :

Maurane Riesen	Présidente	PSA
Marcelle Forster	Vice-présidente	PS
Willy Sunier	1er assesseur	PLR
Roland Benoit	2ème assesseur	UDC

Du 1er juin au 31 décembre, le Bureau du CJB était composé de :

Marcelle Forster	Présidente	PS
Willy Sunier	Vice-président	PLR
Roland Benoit	1er assesseur	UDC
Maurane Riesen	2ème assesseure	PSA

L'élection du Bureau a eu lieu lors de la séance plénière du 31 mai 2017 à Sonceboz et a enregistré les résultats suivants (21 membres présents) :

Marcelle Forster	Élue à la présidence avec 19 voix
Willy Sunier	Élu à la vice-présidence avec 21 voix
Roland Benoit	Élu au poste de 1er assesseur avec 20 voix
Maurane Riesen	Élue au poste de 2ème assesseure avec 16 voix

2.3. Plénum

Le CJB comptait trois groupes et trois partis ne formant pas de groupes :

Groupe / parti	Membres	Chef de groupe
Groupe UDC	9	Jean-Michel Blanchard
Groupe PS	6	Francis Daetwyler
Groupe autonome	5 (4 PSA / 1 PDC-MLJ)	Jean-Pierre Aellen
PLR	2	-
Verts	1	-
PEV	1	-

La liste des membres du CJB au 31 décembre 2017 figure à l'annexe 1.

2.4. Commissions

Les commissions permanentes du CJB étaient présidées par :

Commission	Présidence	Vice-présidence
Culture	Jean-Pierre Aellen (PSA)	Christophe Gagnebin (PS)
Economie publique (ECO)	Etienne Klopfenstein (UDC)	Pierre Mercerat (PSA)
Institutions (INST)	Walter von Kaenel (PLR)	Roland Benoit (UDC)
Instruction publique (INS)	Peter Gasser (PSA)	Michel Tschan (UDC)
Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)	Roland Benoit (UDC)	Martine Gallaz (PS)
Police, affaires militaires et finances (POMFIN)	Jean-Michel Blanchard (UDC)	Pierre Mercerat (PSA)
Santé publique et prévoyance sociale (SAP)	Antoine Bigler (PS)	Marcel Winistoerfer (PDC-MLJ)
Travaux publics, transports et énergie (TTE)	Francis Daetwyler (PS)	André Mercerat (UDC)

Les groupes et partis étaient représentés comme suit :

Groupe / parti	Nombre de sièges dans les commissions	Nombre de sièges/élu-e (moyenne)
Groupe UDC	26	2.88
Groupe PS	19	3.16
Groupe autonome	16	3.20
PLR	4	2.00
PEV	3	3.00
Verts	2	2.00

La composition des commissions figure à l'annexe 2.

2.5. Délégations

En vue de la préparation des séances des conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (comités gouvernementaux HES-SO, HE-Arc, HEP-BEJUNE et CIIP), le CJB désigne des représentants de la commission INS dans deux délégations au sein desquelles le CAF et la COFRA sont également représentés.

Les délégations étaient composées comme suit :

Délégation	Représentants CJB	Représentants CAF
HES-SO / HE-Arc	R. Benoit, J.-P. Aellen	A. Tonon, B. Sermet
CIIP / HEP-BEJUNE	C. Gagnebin, P. Gasser	P. Bord, M. Liengme

Les membres du CJB sont délégués dans divers organes régionaux, cantonaux, intercantonaux ou trans-frontaliers :

Organes	Délégué-e(s) du CJB
Association seeland.biel/bienne	Francis Daetwyler
Centre régional d'apprentissages spécialisés (CERAS)	Antoine Bigler
Commission de la jeunesse du Jura bernois	Roland Benoit
Commission du Prix du CJB	Jean-Pierre Aellen
Commission sécurité canton-communes	Willy Sunier
Conférence Transjurassienne	Pierre Mercerat
Conseil d'administration CIP	Christophe Gagnebin
Conseil d'école ceff	Tom Gerber
Conseil de fondation Mémoires d'Ici	Christophe Gagnebin
Conseil de fondation FRI	Tom Gerber, Maurane Riesen
Conseil de la formation professionnelle	Christophe Gagnebin, Tom Gerber
Conseil cantonal des transports	Francis Daetwyler
Coordination RCJU-CJB «délégation jeunesse»	Roland Benoit
Délégation HE-ARC	Jean-Pierre Aellen, Roland Benoit
Délégation HEP/CIIP	Christophe Gagnebin, Peter Gasser
Groupe renforcement de l'apprentissage à Bienne	Tom Gerber
Groupe de suivi des APEA	Antoine Bigler
Groupe de travail AIJ 78	Jean-Pierre Aellen
Groupe de travail fusion CMJB/ARJB/ACJ	Pierre Mercerat
Groupe de travail sur l'enseignement spécialisé	Antoine Bigler
Oustrail	Francis Daetwyler
Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien	Pierre Mercerat (suppléant F. Daetwyler)
Région capitale suisse	Francis Daetwyler

Les élu-e-s du CJB sont par ailleurs membres à titre personnel d'une multitude d'organes et associations avec lesquels ils assurent une certaine coordination. Par exemple, le CJB peut compter sur le soutien de ses membres et députés au Grand Conseil : Roland Benoit, Etienne Klopfenstein et Peter Gasser (Francis Daetwyler était également député au Grand Conseil jusqu'en septembre 2017).

2.6. Secrétariat général

Le secrétariat général assure une présence avec voix consultative aux séances du plénum, des commissions et des groupes de travail internes au CJB, dont il rédige les procès-verbaux. Il exécute les tâches administratives qui lui sont confiées par le CJB (organisation des séances, correspondance, etc.), assure des tâches de soutien politique aux représentants des organes du CJB, représente le CJB dans des groupes de travail régionaux, cantonaux et intercantonaux, étudie et prépare les affaires en vue des décisions, coordonne la communication des travaux du plénum, renseigne le public sur les procédures de subventions et assume toutes les autres tâches prévues par le règlement du CJB.

En 2017, Le secrétariat général occupait 4 personnes pour 2.7 équivalents plein temps (EPT): Lucas Bonadei (secrétaire général, 100%), Kim Maradan (assistante du secrétaire général, 100%), Jérôme Benoit (délégué du CJB à la culture, 50%) et Catherine Chapuis (secrétaire suppléante, 20%). Le secrétariat général du CJB est rattaché administrativement à la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, hormis le poste du délégué à la culture qui est rattaché à la Direction de l'instruction publique. La supervision politique du secrétariat général incombe au Bureau du CJB.

Après avoir travaillé durant trois ans au sein de l'institution, le secrétaire général, Lucas Bonadei, a fait part de sa démission au plénum du mois d'octobre 2017. Une procédure d'engagement a ensuite été mise en route afin de trouver son / sa successeur(e) pour le 1er février 2018. Kim Maradan, assistante du secrétaire général depuis plus d'une année, a été nommée au plénum de novembre 2017 et reprend la fonction de secrétaire générale en février 2018.

3. Séances

3.1. Séances plénières

Le CJB a tenu 12 séances plénières dont une séance commune avec le CAF le 21 août 2017. La participation moyenne aux séances plénières était de 21.58 membres sur un total de 24 soit un taux de participation de 89.9%. La liste des séances plénières figure en annexe 3.

3.2. Séances des commissions

Bureau	13 (dont une conférence des présidents et une séance commune des Bureaux CJB-CAF)
Culture	15 (dont une rencontre commune CJB-CAF)
ECO	4
INST	9
INS	7 (dont deux rencontres communes CJB-CAF)
JCE	6
POMFIN	12
SAP	5 (dont une rencontre commune CJB-CAF)
TTE	7
Total	78

En annexe 4 figurent des informations statistiques quant à la participation aux séances du plénum et des commissions.

En principe, les commissions rencontrent une fois par année la Direction cantonale responsable des dossiers qui lui sont attribués. En 2017, les séances suivantes ont eu lieu :

Date	Commission	Lieu	Membres du Conseil-exécutif
6 mars 2017	INST	Berne	DAJ (P.A. Schnegg, Ch. Neuhaus, B. Pulver)
4 mai 2017	Culture	Sonceboz	Bernhard Pulver
4 mai 2017	INS	Sonceboz	Bernhard Pulver
12 juin 2017	JCE	Berne	Christoph Neuhaus
24 octobre 2017	POMFIN	La Neuveville	Beatrice Simon
27 octobre 2017	ECO	Sonceboz	Christoph Ammann
30 octobre 2017	POMFIN	Sonceboz	Hans-Jürg Käser
16 novembre 2017	SAP	Champroz	Pierre Alain Schnegg
27 novembre 2017 ¹	INST	Berne	DAJ (P.A. Schnegg, Ch. Neuhaus, B. Pulver)
12 décembre 2017	TTE	Berne	Barbara Egger-Jenzer

3.3. Séances des groupes de travail

Le groupe de suivi de la mise en œuvre du projet statu quo+ s'est réuni à deux reprises en 2017. Ce groupe est composé de l'ensemble des membres de la commission Institutions, de représentants du CAF, de la DBAJ et de la Chancellerie d'Etat. Il est présidé par le Vice-chancelier Michel Walther. La composition de la commission Institutions figure à l'annexe 2.

Le groupe de travail chargé de la création d'une commission du bilinguisme (représentant du CJB: Francis Daetwyler) s'est réuni à plusieurs reprises en 2017. Les autres groupes, également chargés de la mise en œuvre du projet statu quo+ avaient déjà largement terminé leurs différents travaux.

Les membres du CJB ont participé à de nombreuses autres séances de travail dans le cadre de leurs fonctions. Dans le domaine culturel, des séances de travail ont eu lieu avec les institutions culturelles d'importance régionale telles que les bibliothèques, les musées et les centres culturels du Jura bernois. Dans le domaine institutionnel, des séances ont également eu lieu concernant les différents projets en lien avec la votation du 18 juin 2017 sur l'appartenance cantonale de Moutier. Des rencontres du même type seront également reconduites en 2018 afin de réaliser les différentes étapes du transfert de la ville de Moutier dans la République et canton du Jura (RCJU). Egalement dans le domaine institutionnel, des séances de travail ont été organisées dans le cadre du projet de fusion des associations de communes (représentant du CJB: Pierre Mercerat); ce projet prévoyant de regrouper la Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne (CMJB), l'Association régionale Jura-Bienne (ARJB) et l'Association Centre-Jura (ACJ).

(1) Séance commune CJB-CAF avec la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ)

4. Subventions

Le CJB octroie, à la place des Directions cantonales compétentes, les subventions aux activités culturelles en lien avec le Jura bernois. Il statue également sur les demandes de subventions cantonales à prélever sur le Fonds de loterie et sur le Fonds du sport, lorsqu'elles proviennent du Jura bernois ou ont un lien étroit avec lui.

4.1. Subventions culturelles

4.1.1. Subventions périodiques annuelles

Conformément à la loi sur l'encouragement des activités culturelles (LEAC), à la stratégie culturelle du canton de Berne et à son propre concept culturel, le CJB soutient un certain nombre d'institutions et d'organisations culturelles par le biais de subventions périodiques annuelles. Ces institutions et organisations sont classées dans différentes catégories, selon leur nature, leur importance et leur rayonnement.

Institutions/Organisations	2017	2016
Institutions d'importance nationale²		
Mémoires d'Ici, Saint-Imier	436'585	432'262
Fondation Abbatiale de Bellelay	82'000	82'000
Institutions d'importance régionale³		
Bibliothèque régionale de Tavannes	38'500	38'500
Bibliothèque régionale de La Neuveville	38'500	38'500
Bibliothèque régionale de Saint-Imier	36'000	36'000
Bibliothèque régionale de Moutier	43'000	43'000
Café-Théâtre de la Tour de Rive, La Neuveville	15'910	15'910
Centre culturel Le Royal, Tavannes	49'450	49'450
Centre culturel de la Prévôté, Moutier	72'000	72'000
Centre de Culture et de Loisirs, Saint-Imier	75'680	75'680
Musée de La Neuveville	16'800	16'800
Musée du Tour automatique et d'Histoire, Moutier	49'766	49'766
Musée de Saint-Imier	68'960	68'960
Revue Intervalles, Plateau de Diesse	36'000	36'000

(2) Les deux institutions figurant dans cette catégorie sont assimilées à des institutions d'importance nationale, car elles sont nommément citées dans la stratégie culturelle du canton de Berne. A ce titre, l'intégralité de leur financement est prise en charge par le CJB.

(3) Les douze institutions figurant dans cette catégorie bénéficient d'un financement tripartite (commune-siège, CJB, syndicat de communes Biel/Bienne-Seeland-Jura bernois pour la culture).

Organisations culturelles	2017	2016
fOrum culture (projet ARS), Tavannes	512'500	512'500
Association Usinesonore, Valbirse	22'500	15'000
Espace Noir, Saint-Imier	15'000	15'000
Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur (FJBSTA)	30'000	30'000
Fondation Ankli pour le Martinet, Corcelles	5'000	5'000
Fondation du Banneret Wisard, Grandval	7'000	5'000
Centre jurassien d'archives et de recherches économiques (CEJARE)	55'000	45'000
Atelier de Bruxelles	24'000	6'000

Institutions interjurassiennes		
Union des chanteurs jurassiens	0	1'000
Association La Nef, Le Noirmont	5'000	5'000
Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts	7'500	7'500
Espace Les Halles, Porrentruy	10'000	10'000
Fédération jurassienne de musique (y.c. formation des jeunes)	18'000 ⁴	18'000
Société Jurassienne d'Emulation (y compris Dictionnaire du Jura)	24'000	20'000
Association interjurassienne des centres culturels (AICC)	27'750	30'000
Atelier de gravure, Moutier	60'000	60'000
Musée jurassien d'art et d'histoire, Delémont	65'500	65'500
Coordination jeune public, Moutier	77'500	77'500
Bibliobus de l'Université populaire jurassienne	136'000	117'000
Musée jurassien des Arts, Moutier	120'000	120'000
Total	2'281'401	2'219'828

4.1.2. Subventions uniques aux projets

Le budget dont dispose annuellement le CJB sur le Fonds d'encouragement des activités culturelles (FEAC) pour le soutien aux projets varie selon le bénéfice annuel de Swisslos et est calculé en fonction du pourcentage de la population du Jura bernois par rapport à la population totale du canton de Berne.

Part du Jura bernois sur le FEAC	2017	2016
Recettes		
Alimentation Fonds de loterie (5,262 % de CHF 12 millions)	631'440.00	561'800.00
Réserve année précédente	61'139.50	89'812.00
Total des recettes	692'579.50	651'612.00
Dépenses		
Contributions payées	723'506.70 ⁵	590'472.50
Excédent de recettes/dépenses	-30'927.20	+61'139.50

(4) Un montant supplémentaire de 2'000 francs est versé par l'Office de la culture sur préavis du CAF.

(5) Ce montant comprend les sommes versées dans le Jura bernois au titre du soutien à la médiation culturelle en milieu scolaire (Education & Culture), à savoir 75'000 francs, ce qui correspond au plafond maximal qui avait été fixé par le CJB pour ce type de projets pour l'année 2017.

4.2. Subventions du Fonds de loterie

Le CJB est compétent pour l'octroi de subventions allant jusqu'à 20'000 francs. Pour les sommes allant au-delà, il transmet un préavis au Conseil-exécutif.

4.2.1. Bilan 2017

Solde du Fonds de loterie à fin 2016 ⁶	3'327'247.80
Recettes Fonds de loterie en 2017 (5.262%)	+ 1'900'000.00
Dépenses en 2017 ⁷	- 1'508'813.20
Total 1 : avoir brut à disposition au 31.12.2017	3'718'434.60
Engagements 2013-2017 ⁸	- 1'071'465.00
Total 2 : avoir net à disposition au 31.12.2017	2'646'969.60

4.2.2. Subventions promises par genre de projets

En 2017, le CJB a octroyé 36 subventions à prélever sur le Fonds de loterie. Un peu plus de la moitié des subventions, à savoir 20, ont été accordées dans les domaines de la protection des monuments historiques et de la protection du patrimoine.

Les subventions pour la protection des monuments historiques représentent le 80 % du total des montants promis en 2017 avec 895'500 francs sur un total de 1'095'443.20 francs. La protection du patrimoine totalise 63'730 francs, puis viennent les projets d'utilité publique ou de bienfaisance et la promotion du tourisme pour des montants de 57'023.20 et 36'560 francs.

Genre	Nombre	Montants octroyés 2017	Comparaison avec 2016
Culture (projets d'investissements)	3	22'630.00	15'420.00 / 2 projets
Protection des monuments historiques	10	895'500.00	577'700.00 / 10 projets
Protection du patrimoine	10	63'730.00	27'000.00 / 3 projets
Protection de la nature	1	20'000.00	217'740.00 / 6 projets
Protection de l'environnement	-	-	-
Secours en cas de catastrophe	-	-	-
Aide au développement	-	-	266'320.00 / 2 projets
Sciences et publications	-	-	2'680.00 / 1 projet
Tourisme	5	36'560.00	37'650.00 / 4 projets
Transports publics	-	-	-
Economie	-	-	-
Projets d'utilité publique ou de bienfaisance	7	57'023.20	136'227.50 / 18 projets
TOTAL	36	1'095'443.20	1'280'737.50 / 46 projets

(6) Somme effective se trouvant sur le compte du CJB au 31.12.2016.

(7) Sommes effectivement versées durant l'année sur présentation des décomptes finaux. Ces dépenses peuvent porter sur des projets ayant bénéficié d'une promesse de subvention dans les cinq dernières années.

(8) Les engagements sont les promesses de subventions accordées durant les 5 années précédentes à des projets dont le décompte final n'a pas encore été produit.

4.2.3. Evolution des subventions octroyées

En 2017, le CJB a engagé des promesses de subventions pour un montant total de 1'095'443.20 francs.

Année	Recettes	Projets soutenus	Montants octroyés	Excédent de recettes / dépenses
2007	1'791'900.00	35	726'260.00	+ 1'065'640.00
2008	1'748'532.00	42	1'259'648.00	+ 488'884.00
2009	1'713'147.00	67	2'773'539.50	- 1'060'392.50
2010	1'732'050.00	54	1'723'259.00	+ 8'791.00
2011	1'647'482.00	54	1'103'090.00	+ 544'392.00
2012	1'413'366.00	83	1'675'162.00	- 201'796.00
2013	1'334'228.00	74	1'837'090.00	- 502'862.00
2014	1'450'449.00	86	1'695'597.50	- 245'148.50
2015	1'503'000.00	110	1'614'958.00	-111'958.00
2016	1'480'000.00	46	1'280'737.50	+199'262.50
2017	1'900'000.00	36	1'095'443.20	+804'556.80

4.3. Subventions du Fonds du sport

Le CJB est compétent pour l'octroi de subventions allant jusqu'à 200'000 francs. Pour les sommes allant au-delà, il transmet un préavis au Conseil-exécutif.

4.3.1. Bilan 2017

Solde Fonds du sport à fin 2016	3'261'002.54
Recettes Fonds du sport en 2017 (5.262%)	+ 420'000.00
Dépenses en 2017	- 862'365.15
Total 1 : avoir brut à disposition au 31.12.2017	2'818'637.39
Engagements 2013-2017	- 776'570.00
Total 2 : avoir net à disposition au 31.12.2017	2'042'067.39

4.3.2. Subventions promises par genre de projets

En 2017, le CJB a octroyé 124 subventions à prélever sur le Fonds du sport. Plus d'un tiers des décisions, à savoir 45, ont été accordées dans le domaine de la promotion de la relève pour le sport de masse. Les manifestations sportives viennent en deuxième position, suivies de l'acquisition de matériel sportif avec respectivement 38 et 30 décisions.

Les subventions pour la construction et l'entretien d'installations sportives représentent 68% du total des montants promis en 2017 avec 742'170 francs sur un total de 1'088'020.15 francs. Les manifestations sportives totalisent 153'170 francs, puis vient l'acquisition de matériel sportif avec un montant de 62'930 francs. La promotion de la relève pour le sport de masse et pour le sport de haut niveau représentent 48'366 francs et 39'255 francs. Les mesures particulières pour la promotion du sport comptabilisent un montant de 33'650 francs et les cours un montant de 8'479.15 francs de subventions.

Genre	Nombre	Montants octroyés 2017	Comparaison avec 2016
Construction et entretien d'installations	6	742'170.00	80'230.00 / 12 projets
Acquisition et réparation de matériel de sport	30	62'930.00	21'260.00 / 20 projets
Manifestations sportives	38	153'170.00	153'500.00 / 38 projets
Cours des associations	2	8'479.15	16'769.65 / 4 projets
Promotion de la relève pour le sport de masse	45	48'366.00	56'620.00 / 51 projets
Promotion de la relève pour le sport de haut niveau	1	39'255.00	35'073.00 / 1 projet
Mesures particulières de promotion du sport	2	33'650.00	35'330.00 / 3 projets
TOTAL	124	1'088'020.15	398'782.65 / 129 projets

4.3.3. Evolution des subventions octroyées

En 2017, le CJB a engagé des promesses de subventions pour un montant total de 1'088'020.15 francs.

Année	Recettes	Projets soutenus	Montants octroyés	Excédent de recettes / dépenses
2007	743'062.00	66	534'407.00	+ 208'655.00
2008	726'397.00	70	398'760.00	+ 327'637.00
2009	712'470.40	97	908'668.60	- 196'198.20
2010	708'875.00	91	714'796.10	- 5'921.10
2011	685'960.00	79	268'588.70	+ 417'371.30
2012	985'800.00	99	414'311.00	+ 571'489.00
2013	979'820.00	128	345'433.55	+ 634'386.45
2014	726'100.00	117	367'935.80	+ 358'164.20
2015	775'544.00	141	982'277.85	- 206'733.85
2016	560'000.00	129	398'782.65	+161'217.35
2017	420'000.00	124	1'088'020.15	-668'020.15

5. Affaires des commissions

5.1. Affaires du Bureau

Le Bureau prépare les affaires soumises au CJB. Il les attribue aux commissions concernées et peut émettre des propositions. Il se réunit au moins une fois par mois pour établir l'ordre du jour des séances plénières et conduit les séances du CJB. Le Bureau dirige également le secrétariat général du CJB et supervise la rédaction du présent rapport annuel.

Le Bureau gère la communication externe du CJB, à savoir la rédaction des communiqués de presse et l'organisation des conférences de presse (pour plus d'informations, voir le chapitre 8 sur la communication du CJB). Le Bureau entretient également des contacts réguliers avec le CAF (pour plus d'information, voir le chapitre 6 sur la collaboration avec le CAF).

En 2017, Le Bureau a participé à l'engagement de la nouvelle secrétaire générale suite à la démission de Lucas Bonadei annoncée fin octobre 2017. La procédure de recrutement a abouti à l'engagement de Kim Maradan qui débute ses fonctions le 1er février 2018 (pour plus d'informations, voir le chapitre 2.6).

5.1.1. Identité visuelle

En 2017, les Bureaux du CJB et du CAF ont entrepris une démarche commune en vue de développer davantage leur identité visuelle. Cette démarche est actuellement en cours et devrait aboutir en 2018 à l'élaboration de nouveaux logos et sites internet pour les deux institutions.

5.1.2. Plan d'allègement 2018

Le Bureau a coordonné la prise de position du CJB relative au programme d'allègement cantonal 2018. Chaque commission, dont les domaines respectifs étaient touchés par ces mesures financières, a établi un préavis à l'intention du plénum. La prise de position finale a ensuite été transmise à la Députation francophone du Grand Conseil en vue des délibérations au parlement durant la session de novembre 2017.

5.2. Affaires de la commission Institutions (INST)

5.2.1. Avenir institutionnel

Sur le plan institutionnel, l'année 2017 a été rythmée par trois événements d'importance pour notre région. En effet, trois communes du Jura bernois se sont prononcées sur leur appartenance cantonale :

- Le 18 juin 2017 : la population de Moutier s'est prononcée en faveur d'un rattachement au canton du Jura avec une majorité de 51.72% ;
- Le 17 septembre 2017 : les citoyens de Sorvilier et Belprahon ont décidé de rester dans le canton de Berne avec une majorité de respectivement 66.12 % et 51.49%.

Durant la période précédant ces votes, la commission Institutions a rencontré la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DA) composée des conseillers d'Etat Pierre Alain Schegg, Bernhard Pulver et Christophe Neuhaus en mars 2017. Les discussions se sont articulées autour de la thématique de la votation de Moutier avec notamment le message du gouvernement bernois à l'intention de la population prévôtoise, à propos duquel le CJB a été consulté. L'établissement des messages du canton de Berne et de la République et canton du Jura (RCJU) a respecté scrupuleusement la feuille de route signée par les deux parties en 2015.

Le CJB a également tenu à publier sa propre prise de position relative à l'appartenance cantonale de la ville de Moutier. La commission Institutions s'est réunie à plusieurs reprises afin d'établir ce message, reflétant l'avis de la majorité du Conseil. Le CJB s'est prononcé en faveur du maintien de la commune

de Moutier au sein du Jura bernois et donc par extension au sein du canton de Berne, exprimant l'attachement du CJB à l'intégrité territoriale du Jura bernois.

Suite au résultat du vote de Moutier, des démarches ont rapidement été entreprises afin de préparer le transfert de la commune prévôtoise dans le canton du Jura et ceci indépendamment des recours qui ont été déposés. Plusieurs groupes de travail ont donc été mis en place par la Chancellerie d'Etat du canton de Berne, avec notamment le projet de réorganisation de l'administration décentralisée, auquel le CJB est associé. D'autres groupes de travail ont également été constitués, notamment concernant l'établissement d'une feuille de route en vue du concordat intercantonal et concernant les diverses modifications de la législation bernoise en lien avec le départ de Moutier. Dans ce contexte-là, la commission Institutions a également rencontré la Délégation du Conseil-exécutif pour les affaires jurassiennes (DAJ) le 27 novembre 2017 afin d'échanger sur le déroulement et l'organisation de ces divers groupes de travail.

Suite à la votation de Moutier, le groupe de coordination régionale, formé du CJB (représentants: Marcelle Forster et Roland Benoit), de la CMJB et de diverses associations régionales (CEP, AC), ARJB et JbT), s'est rencontré à deux reprises afin d'échanger sur les différentes démarches qui devront être réalisées, notamment durant la phase dite de transition (depuis la votation du 18 juin jusqu'au transfert effectif de Moutier dans le canton du Jura).

Finalement, en novembre 2017, l'Assemblée interjurassienne (AIJ), institution chargée de régler politiquement le conflit jurassien, a été officiellement dissoute après 23 ans d'existence, marquant ainsi la fin de la Question jurassienne.

5.2.2. Statu quo+

Le 20 février 2015, le président de la commission Institutions, Walter von Känel, a participé aux côtés des représentants de la DAJ et de la Chancellerie d'Etat à la conférence de presse annonçant la décision du Conseil-exécutif (arrêté n°128/2015 du 11 février 2015) de mettre en œuvre une partie des recommandations contenues dans le rapport final sur le développement du statut particulier du Jura bernois et du bilinguisme cantonal, appelé projet statu quo+.

Suite à cet arrêté du Conseil-exécutif, la Chancellerie d'Etat a mis sur pied une structure de mise en œuvre du statu quo+ composée de différents groupes de travail. La commission Institutions du CJB a ainsi nommé des délégués du CJB dans les différents groupes de travail afin de contribuer à la mise en œuvre des recommandations contenues dans le rapport.

En 2016, nombre de recommandations ont déjà pu être mises en œuvre telles que la création d'un poste de délégué du CJB à la culture (dès le 1er janvier 2016). En 2017, le CJB a notamment préavisé favorablement l'établissement de l'ordonnance exploratoire sur l'extension du périmètre d'action du CAF (OECAF) permettant ainsi d'améliorer la représentation politique des francophones vivant dans l'arrondissement administratif de Biel/Bienne. L'extension du périmètre du CAF faisait également partie des mesures phares du statu quo+. Durant l'année 2017, une commission d'experts sur le bilinguisme, pilotée par le conseiller aux Etats Hans Stöckli, s'est mise en place afin d'élaborer un rapport sur l'état du bilinguisme et ses possibilités de développement au sein du canton de Berne. Le CJB a d'ailleurs été consulté sur la composition de cette commission et a pu déléguer un de ses membres, en la personne de Francis Daetwyler.

En ce qui concerne les modifications législatives, le CJB a été consulté en novembre 2017 sur la modification de l'ordonnance sur le statut particulier (OStP). Les modifications législatives en lien avec la loi sur le statut particulier (LStP) sont attendues en 2018 et devront encore passer devant le Grand Conseil.

Finalement, en 2017, la commission a pris connaissance des avancées réalisées lors de deux séances du groupe de suivi statu quo+ en mars et en novembre.

5.2.3. Collaborations interjurassiennes

Suite à la décision du gouvernement jurassien de résilier la convention de prestations, conclue en 2007 avec le Conseil-exécutif bernois et la Fondation interjurassienne pour la statistique (Fistat), en juin 2015 pour la fin de l'année 2016, la commission Institutions s'est prononcée en faveur de la publication de statistiques propres au Jura bernois sur le site internet du CJB. Pour ce faire, le canton a proposé un catalogue de statistiques sur lequel le CJB et le CAF se sont prononcés à fin août 2016, en séance plénière commune. Par la suite, les différentes statistiques choisies dans le catalogue proposé par le canton ont été répertoriées avec également l'établissement d'un atlas permettant de disposer des statistiques sous une forme cartographiée. Le CJB et le CAF ont officiellement publié les nouvelles statistiques sur leur site internet respectif en mars 2017. Dès lors, les deux Conseils publieront chaque année des données actualisées sur la région.

5.2.4. Prises de position

La commission Institutions a préparé les prises de position du CJB en réponse à de nombreuses procédures de consultation. Le CJB s'est, par exemple, prononcé en faveur du rapport concernant la fusion des associations de communes en relevant le fait que cette fusion permettrait de simplifier le paysage institutionnel dans le Jura bernois et en indiquant qu'une collaboration étroite entre le CJB et la future association de communes devra être assurée.

Finalement, le CJB s'est prononcé globalement en faveur des modifications de l'ordonnance sur l'organisation et les tâches de la Chancellerie d'Etat, en émettant certaines réserves, notamment au niveau de la répartition des tâches entre les offices concernés. Le CJB a également pu prendre connaissance des diverses actions entreprises par la Chancellerie d'Etat afin de promouvoir le bilinguisme au sein de l'administration cantonale bernoise.

5.3. Affaires de la commission Economie publique (ECO)

5.3.1. Projets NPR et Interreg

Dans le cadre du projet statu quo+, le CJB s'est vu attribuer des nouvelles compétences en matière de projets NPR et Interreg. Le CJB transmet son préavis sur tous les projets qui concernent le Jura bernois au beco, qui statue in fine sur les demandes de subventions. Durant l'année 2017, le CJB s'est prononcé en faveur de différents projets Interreg, dont les suivants :

- Projet « Harissa » du Centre suisse d'électronique et de microtechnique (CSEM) en collaboration, entre autres, avec les deux entreprises biennoises Cendres + Métaux SA et DNA Plasturgie, concernant la fabrication de pièces plastiques pour le domaine biomédical. Ce projet a été soutenu conjointement avec le CAF puisque deux entreprises biennoises sont impliquées ;
- Projet « Tourisme et consommation locale » de la Fondation rurale interjurassienne (FRI), ayant comme objectif de promouvoir et de développer la consommation des produits agréés, certifiés ou emblématiques de la région ;
- Projet « Pérenniser les vergers hautes tiges » de la Fondation rurale interjurassienne (FRI), ayant comme objectif de valoriser ce type de vergers et pérenniser les cultures y relatives.

Le CJB s'est également prononcé en faveur de plusieurs projets NPR, dont les suivants :

- Projet « Industry Connect », visant à stimuler et soutenir le développement de projets à haut potentiel en fédérant des entreprises de la région autour de réalisations concrètes sur l'industrie numérique et connectée ;
- Projet « Tornos Precision Park », visant à renforcer la coopération des acteurs industriels et des acteurs de la recherche dans le but de répondre aux enjeux technologiques actuels de l'industrie ;

- Projet «Erasmus Technologique», ayant comme objectif l'élaboration de conditions-cadres pour des échanges de moyenne durée de techniciens ou d'ingénieurs travaillant dans des entreprises franco-phones et germanophones du canton de Berne.

Le CJB a également poursuivi son engagement dans le cadre du projet Interreg en faveur du covoiturage dans l'Arc jurassien. En mars 2017, le président de la commission et le secrétaire général se sont rendus chez ETA SA à Saint-Imier pour remettre le prix du Challenge covoiturage à quatre employés de l'entreprise afin de les récompenser de leurs déplacements en commun.

5.3.2. Prises de position

Durant l'année 2017, la commission ECO du CJB a pris position à plusieurs reprises sur des dossiers cantonaux. Le CJB s'est notamment prononcé sur la modification de la loi sur le droit foncier rural et le bail à ferme agricole (LDFB) en préconisant la variante du Conseil-exécutif qui consistait à diminuer l'unité de main d'œuvre-standard (UMOS) de 0.75 à 0.6 pour les régions dites de collines et montagnes. Après avoir consulté la Chambre d'agriculture du Jura bernois durant une séance de la commission ECO, le CJB a également pris favorablement position sur la modification de la loi cantonale sur l'agriculture (LCAB) prévoyant des adaptations législatives concernant le domaine spécifique de l'apiculture.

5.3.3. Séance annuelle avec la Direction de l'Economie publique

Le 27 octobre 2017, la commission ECO a accueilli le conseiller d'Etat Christoph Ammann ainsi que sa délégation à Sonceboz pour la traditionnelle rencontre annuelle. Cette séance s'est tenue dans les locaux de l'entreprise Sontex SA, spécialisée dans les systèmes innovants permettant de relever avec précision la consommation d'énergie des bâtiments. Cette matinée de travail a permis de discuter des sujets économiques d'importance pour la région ainsi que de découvrir de l'intérieur l'entreprise Sontex SA, en visitant ses locaux.

5.4. Affaires de la commission Santé publique et prévoyance sociale (SAP)

5.4.1. Structure d'accueil d'urgence pour mineurs

En fin d'année 2016, la Direction de la SAP a confirmé la création de 2 places d'accueil d'urgence et de 4 places de crise au CEPC à Courtelary afin d'améliorer la prise en charge de mineurs en âge de scolarité. En termes de structures, il est donc prévu que les enfants en âge préscolaire et scolaire disposent de places d'accueil. Cependant, à la fin de l'année 2017, les établissements concernés étaient encore en attente d'une mise à disposition concrète des moyens financiers par la Direction de la SAP afin de pouvoir véritablement mettre sur pied ces places d'accueil accordées à fin 2016.

Concernant la prise en charge des jeunes de 15 à 25 ans, elle est actuellement insuffisante et devra davantage être développée à l'avenir afin de pouvoir proposer des structures en adéquation avec les besoins de ces jeunes. Une analyse approfondie sera effectuée à l'échelle du canton afin de pouvoir prendre les mesures nécessaires pour améliorer l'accueil des jeunes ayant terminé leur scolarité obligatoire.

5.4.2. Aide aux personnes dépendantes

En 2016, la Direction de la SAP a informé le CJB qu'une réorganisation de l'aide aux personnes dépendantes devenait nécessaire dans le Jura bernois, due à la suppression de la distinction entre substances licites et illicites dans le reste du canton. Deux variantes ont ensuite été proposées par la SAP, à savoir une solution particulière pour le Jura bernois ou le transfert du mandat des institutions régionales à Santé bernoise, responsable de l'aide aux personnes dépendantes pour le reste du canton. La commission SAP et le plénum du CJB se sont ensuite prononcés en faveur d'une solution particulière pour le

Jura bernois et la reprise du mandat de prestations par la Fondation Contact Jura bernois.

La nouvelle Direction de la SAP étant plutôt en faveur d'une intégration des structures régionales au sein de Santé bernoise et de Contact Berne, une phase de négociation a ensuite été amorcée afin de trouver une solution qui convienne à la Fondation Contact Jura bernois et aux structures cantonales. Après plusieurs rencontres, aucune solution satisfaisant l'ensemble des parties n'a pu être trouvée.

En août 2017, la Direction de la SAP a fait part à la commission SAP du CJB et à une délégation du CAF de son choix quant à l'avenir de l'aide aux personnes dépendantes dans le Jura bernois. Sans surprise, la Direction de la SAP a privilégié l'intégration de la Fondation Contact Jura bernois dans les structures cantonales, à savoir Santé bernoise et Contact Berne. A la suite de cette annonce, un groupe d'accompagnement, formé de représentants du CJB (représentante: Morena Pozner), du CAF, de la Fondation Contact Jura bernois, de Contact Berne et de Santé bernoise, a été constitué dans le but de suivre la transition de la Fondation Contact Jura bernois dans les structures cantonales; le transfert effectif étant prévu pour le 1er juillet 2018.

5.4.3. Bilinguisme hospitalier

Le CJB et le CAF ont adressé un courrier commun à la Direction de la SAP afin d'établir un état des lieux du bilinguisme dans les soins hospitaliers. En effet, les patients francophones doivent avoir la possibilité de recevoir des soins et d'autres prestations hospitalières (telles que des diagnostics ou des bilans médicaux) en français. De plus, le bilinguisme hospitalier est un élément important sur le plan de la formation car des places d'apprentissage dans le domaine de la santé doivent également être ouvertes aux francophones. Cette affaire est donc en cours, une rencontre entre la Direction de la SAP, le CJB et le CAF a été agendée pour 2018.

5.4.4. Insertion sociale

En collaboration avec la Direction de la SAP et le Centre social protestant (CSP), une journée d'information a été mise en place afin de réunir une partie des acteurs de l'insertion sociale dans le Jura bernois. L'objectif de cette rencontre était de présenter les outils existants en matière d'insertion sociale afin de pallier au manque d'information remarqué dans ce domaine-là.

5.4.5. Prises de position

Le CJB a été consulté sur le programme d'intégration cantonal 2018-2021 (PIC). Ce dernier a été, dans l'ensemble, approuvé, moyennant quelques modifications telles que la suppression de la sanction de moins 30% sur le revenu de l'aide sociale pour les personnes n'atteignant pas le niveau linguistique A1 sur une durée limitée.

5.5. Affaires de la commission Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques (JCE)

5.5.1. Délégation interjurassienne à la jeunesse

Le CJB soutient et cofinance l'action du délégué interjurassien à la jeunesse qui a été institué à son initiative. Depuis 2017, l'ensemble des communes francophones du Jura bernois participent au financement du poste du délégué, à hauteur de 60 centimes par habitant. Le délégué à la jeunesse développe des projets pour les jeunes, collabore avec les centres de jeunesse régionaux et soutient les communes du Jura bernois dans leur politique de la jeunesse. En 2017, le délégué à la jeunesse a participé à l'élaboration ainsi qu'au lancement de la nouvelle carte Avantages Jeunes édition BEJUNE donnant la possibilité aux jeunes de moins de 30 ans de bénéficier d'un grand nombre d'avantages (sport, culture, loisirs) dans le Jura bernois, dans les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que dans la région Bourgogne-Franche-Comté. Le délégué à la jeunesse s'est également engagé dans d'autres projets tels que le Tremplin musical et « Une soirée pour ta commune ». Le projet de Cyberparlement s'est également bien développé en 2017, avec notamment la création d'une plateforme par le ceff Industrie à Saint-Imier. La gouvernance de ce projet sera assurée par le président de la commission JCE, la secrétaire générale du CJB (dès le 01.02.2018), le délégué à la jeunesse et des représentants des communes de Tramelan et de Saint-Imier.

En février, le président de commission, Roland Benoit, et le secrétaire général se sont rendus à Delémont pour la séance annuelle de révision des comptes et de bilan des activités du délégué interjurassien à la jeunesse en présence des représentants du Service de l'action sociale du canton du Jura.

5.5.2. Commission de la jeunesse du Jura bernois

Dans le cadre du plan cantonal d'allègement 2018, le Grand Conseil s'est prononcé en faveur de la dissolution de la Commission cantonale de la jeunesse au 31 décembre 2017. Cette suppression a induit, de facto, la disparition de la Commission de la jeunesse du Jura bernois. Des discussions vont avoir lieu en 2018 quant à une éventuelle reprise d'une partie des activités de la Commission de la jeunesse du Jura bernois par la commission JCE du CJB. Ce dossier suit son cours; des décisions sont donc encore attendues en 2018.

5.5.3. APEA du Jura bernois

En mai, la commission JCE a rencontré Cédric Maschietto, président de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte du Jura bernois (APEA) depuis 2016. La commission s'est réjouie du bon fonctionnement de l'APEA, avec notamment le traitement des dossiers qui s'effectue dès à présent de manière optimale.

5.5.4. Prises de position et nominations

En 2017, la commission JCE a été consultée à plusieurs reprises sur des dossiers cantonaux. Le CJB s'est, entre autres, prononcé en faveur des adaptations 2016 du plan directeur cantonal régissant les priorités en matière d'aménagement du territoire, tout en proposant des adaptations dans les catégorisations des zones d'habitation. Le CJB s'est également prononcé en faveur de la révision partielle de l'ordonnance sur la collaboration des services communaux avec les APEA et l'indemnisation des communes (OCInd).

Dans le cadre du statu quo+, le CJB dispose de compétences en matière de participation politique et a été consulté lors de la nomination des suppléants de la nouvelle Préfète du Jura bernois, Stéphanie Niederhauser ayant pris ses fonctions à fin 2017. Le CJB a préavisé favorablement les candidatures de Magali Giglio et Diego Eleuterio au poste de suppléant-e de la Préfète.



5.6. Affaires de la commission Police, affaires militaires et finances (POMFIN)

5.6.1. Fonds du sport

La commission Police, affaires militaires et finances a préavisé chaque mois à l'intention du plénum des subventions prélevées sur le Fonds du sport dans le but de soutenir la construction d'installations sportives, l'achat de matériel sportif, l'organisation de manifestations sportives, la promotion de la relève pour le sport de masse et le sport de haut niveau ainsi que les cours des associations dans le Jura bernois (pour plus d'informations voir le chapitre 4.3).

En décembre 2016, la commission POMFIN a pris connaissance de la nouvelle Directive relative à l'ordonnance sur le Fonds du sport, entrée en vigueur le 1er janvier 2017. Les modifications effectuées dans cette Directive ont permis d'élargir les possibilités d'octroi de subventions pour le matériel sportif.

La commission POMFIN a rencontré en juin 2017 la nouvelle responsable du Services des Fonds et autorisations, Irène Steinegger-Meier. Cette première rencontre a permis d'aborder différentes thématiques telles que la révision de la loi sur les loteries ou encore les critères d'octroi pour le subventionnement de manifestations sportives.

Durant l'année 2017, le CJB a notamment préavisé à l'intention du Conseil-exécutif, une subvention de 551'000 francs pour l'assainissement de la patinoire d'Erguël à Saint-Imier. Il s'agissait de la plus importante subvention versée à ce jour par le CJB dans le cadre du Fonds du sport.

5.6.2. Fonds de loterie

La commission Police, affaires militaires et finances a préavisé chaque mois à l'intention du plénum des subventions prélevées sur le Fonds de loterie dans le but de soutenir, entre autres, la restauration de monuments historiques et patrimoniaux, le tourisme et divers projets d'utilité publique dans le Jura bernois (pour plus d'informations voir le chapitre 4.2).

La commission POMFIN a pris connaissance du nouveau règlement relatif au subventionnement des camps et des cours mis en place par les organisations de jeunesse. Les adaptations effectuées concernaient principalement la fixation d'un nombre minimal de nuitées par camp ainsi que l'augmentation de l'indemnisation par participant (3.40 francs au lieu de 2.50 francs).

5.6.3. Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires (OSSM)

La commission a été consultée par la Direction de la police et des affaires militaires au sujet de la nomination du responsable des unités de la sécurité civile et des affaires militaires du Jura bernois. Le CAF ayant également été consulté dans cette procédure de nomination, un courrier commun a été adressé à la Direction de la police et des affaires militaires transmettant l'approbation unanime des deux Conseils quant à la nomination du nouveau responsable de cette unité, Romain Sunier.

5.6.4. Prises de position

La commission s'est prononcée en faveur de la modification de la loi sur les impôts préconisant, entre autres, une réduction de l'impôt maximum sur le bénéfice des personnes morales et une évaluation générale des immeubles agricoles et des forces hydrauliques. Le CJB a également pris connaissance du rapport de contrôle des résultats de la loi sur la péréquation financière et la compensation des charges (LPFC) et a préconisé la poursuite de ce système bénéficiant aux communes du Jura bernois.

5.7. Affaires de la commission Instruction publique (INS)

5.7.1. Formations professionnelle et continue

En août, le président de commission ainsi que le secrétariat général ont rencontré Théo Ninck, chef d'office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle, afin de faire le point sur la répartition de l'offre de formation entre le Jura bernois et Bienne, particulièrement pour le domaine préprofessionnel.

La commission a continué son travail en faveur de l'apprentissage francophone, à Bienne principalement, qui souffre d'un déficit flagrant de places pour les jeunes francophones. Le CJB a délégué Michel Tschan dans le groupe de travail du CAF actif dans ce domaine, suite à la démission de Tom Gerber annoncée pour la fin 2017.

Le CJB a également nommé deux nouvelles personnes externes dans les organes suivants :

- Hans Bexkens pour le Conseil de la formation professionnelle
- Alain Stegmann pour le Conseil de la formation continue

5.7.2. Bilinguisme universitaire

En 2016, le CJB et le CAF avaient initié une démarche commune auprès de l'Université de Berne afin de favoriser le bilinguisme allemand – français au sein de l'institution. Cette démarche part du constat que l'Université de Berne, malgré les dispositions de la loi sur l'université, promeut plus fortement un bilinguisme allemand – anglais au détriment d'un bilinguisme allemand – français. Une rencontre avec le rectorat de l'université, les présidentes des deux conseils et leurs secrétaires généraux avait eu lieu en septembre 2016 afin de sensibiliser le rectorat de l'université à l'importance d'un bilinguisme français – allemand et de proposer des pistes concrètes d'améliorations.

En 2017, une deuxième rencontre a été agendée avec l'Université de Berne. Le CJB et le CAF se sont réjouis des différentes mesures prises en faveur du bilinguisme allemand-français avec l'engagement de Simone Hebeisen, au poste nouvellement créé, de déléguée aux affaires francophones. Madame Hebeisen est en charge de différents dossiers tels que la traduction en français du site internet ainsi que de plusieurs documents d'information permettant ainsi d'améliorer l'accueil et l'encadrement des étudiants francophones.

5.7.3. Prises de position

Le CJB a pris favorablement position sur la modification de la loi sur l'école obligatoire (LEO), permettant au canton de verser des subventions aux communes qui proposent des structures d'accueil pour les enfants pendant les vacances scolaires. Le CJB a également été consulté sur le rapport concernant la pédagogie spécialisée: une prise de position favorable a été envoyée à la Direction de l'instruction publique, tout en rappelant que la spécificité francophone devait être prise en compte dans le cadre de ce rapport.

5.7.4. HES-SO, HEP-BEJUNE et HE-Arc

En vue de la préparation des séances des conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (comités gouvernementaux HES-SO, HE-Arc, HEP-BEJUNE et CIIP), le CJB désigne des représentants de la commission INS dans deux délégations au sein desquelles le CAF et la COFRA sont également représentés. La délégation HE-Arc est composée de Roland Benoit et de Jean-Pierre Aellen pour le CJB. La responsabilité organisationnelle de cette délégation incombe au secrétaire général du CJB. La délégation HEP-BEJUNE/CIIP est composée de Christophe Gagnebin et de Peter Gasser pour le CJB. La responsabilité organisationnelle de cette délégation incombe au secrétaire général du CAF, David Gaffino.

Chaque année, le CJB et le CAF sont consultés par la Direction de l'instruction publique sur les autorisations de dépenses pour la HEP-BEJUNE et pour la HE-Arc. En 2017, le CJB et le CAF ont également été consultés sur la convention d'objectifs quadriennale 2017-2020 de la HES-SO et le contrat de prestations 2017-2020 de la HE-Arc. Les deux Conseils se sont prononcés en faveur de ces deux consultations.

Par le biais de son représentant, Peter Gasser, le CJB a par ailleurs participé à la commission d'audition visant à nommer le nouveau chef de l'Office de l'enseignement supérieur (OENS), en remplacement de Madame Anne-Marie de Buman. Le choix de la commission s'est porté sur Loïc Lang qui entre en fonction au 1er juin 2018.

En août, une délégation du CJB a rencontré le recteur de la HEG Arc de Neuchâtel ainsi que le responsable de la filière Economie d'entreprise afin d'établir un état des lieux des offres de formation et de l'insertion des étudiants dans le tissu économique régional.

5.8. Affaires de la commission Culture

5.8.1. Subventions culturelles

La commission Culture a préavisé chaque mois à l'intention du plénum des subventions culturelles prélevées sur le Fonds d'encouragement des activités culturelles (FEAC) afin de soutenir la création, la diffusion et la médiation culturelle dans le Jura bernois (pour plus d'informations, voir le chapitre 4.1). Parmi les principaux projets soutenus en 2017 figurent notamment une exposition de photographies grand format en plein air à Mont-Soleil (qui aura lieu en 2018), mise sur pied par l'artiste visuel imérien Swann Thommen, le festival de musique classique Art Dialog, à La Neuveville, une publication consacrée à la très grande artiste neuvevilloise Erica Pedretti ou encore la production théâtrale Chicovaneg, dernier spectacle monté au Stand de Moutier par Germain Meyer de la Cie de La Dérive. Ont également bénéficié d'un soutien du CJB le projet de médiation culturelle cinématographique « A travers le regard

des élèves» du réalisateur bernois Remo Legnazzi ainsi que le projet «La HKB touche terre / HKB geht an Land», un projet exemplaire mis sur pied par la Haute école des arts de Berne en étroite collaboration avec le Parc régional Chasseral. Dans le domaine de la musique, on citera encore les aides octroyées au projet de Bal(l)ades des Jardins musicaux, aux Estivales musicales de Court et à deux nouveaux venus sur la scène culturelle régionale, l'O-tone Jazz Festival à Petit-Val et la prometteuse série musicale des Concerts de Sonvilier.

5.8.2. Institutions culturelles d'importance régionale

Après l'entrée en vigueur en 2016 des contrats de prestations conclus avec les douze institutions du Jura bernois considérées comme d'importance régionale (liste exhaustive au point 4.1.1), l'année 2017 a été l'occasion de tirer un premier bilan pour les douze institutions concernées. Que ce soit d'un point de vue artistique ou financier, les objectifs fixés dans les contrats de prestations sont globalement atteints, voire dépassés. La fréquentation de la plupart des institutions est bonne, voire excellente, ce qui démontre l'intérêt que revêt l'offre culturelle proposée pour la population de la région et d'ailleurs. Au vu du retour du public, de la presse et des professionnels, il n'est par ailleurs pas exagéré d'affirmer que ladite offre culturelle est de qualité et qu'elle n'a pas à rougir vis-à-vis de l'offre culturelle « concurrente » proposée dans les régions et les cantons voisins. A noter les efforts tout particuliers consentis par les institutions en termes de médiation culturelle, notamment du point de vue scolaire, une thématique qui tient tout particulièrement à cœur au CJB. Seul bémol, le répondant de la part notamment des écoles secondaires vis-à-vis de l'offre de médiation culturelle proposée par les différentes institutions du Jura bernois n'est pas toujours à la hauteur des attentes. Du point de vue financier, toutes les institutions ont présenté des comptes équilibrés et font preuve d'une gestion budgétaire à la fois saine et équilibrée. En résumé, on peut donc sans autre affirmer que les institutions culturelles du Jura bernois sont gérées avec un degré de professionnalisme élevé, sur le double plan financier et artistique. Il est à noter que certaines d'entre elles continuent de s'appuyer massivement sur le bénévolat pour assurer leur bon fonctionnement.

5.8.3. Fondation de l'Abbatiale de Bellelay

L'année 2017 a vu l'aboutissement du processus de médiation mis en place par le CJB autour de l'Abbatiale de Bellelay et placé sous la houlette de l'ancien conseiller d'Etat Mario Annoni. Les recommandations contenues dans le rapport de ce dernier vont désormais être mises en œuvre d'ici la fin de l'année 2019, un processus que le CJB accompagnera de près par le truchement de son délégué à la culture.

5.8.4. Fondation Mémoires d'Ici

Mémoires d'Ici est la principale institution archivistique et aussi culturelle du Jura bernois. Son rôle est de préserver la mémoire de la région, mission pour laquelle elle bénéficie d'un contrat de prestations avec le CJB. Arrivant à échéance fin 2017, ce dernier a été renouvelé pour quatre années supplémentaires, avec à la clef une hausse de 100'000 francs par an de la subvention octroyée à l'institution, ceci en accord avec le Grand Conseil bernois.

5.8.5. Mise en réseau des arts de la scène (fOrum culture, ex-ARS)

Confié au fOrum culture dès 2016, le projet de mise en réseau des arts de la scène consiste à promouvoir la culture dans l'Arc jurassien, en particulier dans le Jura bernois, à Bienne et dans le Jura, par le biais de mesures visant à rassembler les forces culturelles de la région, à piloter et accompagner des projets favorisant son développement culturel, notamment le réseau des arts de la scène, et à faire le lien entre les acteurs culturels et politiques.

En 2017, le fOrum culture a notamment mis sur pied des cours destinés à ses membres répondant spécifiquement à leurs besoins, en collaboration par exemple avec l'association romande ARTOS (Association romande technique organisation spectacle). Le fOrum culture a également reconduit son projet de panOrama de la culture lancé pour la première fois en 2016 et poursuivi les travaux préparatoires en vue du lancement en 2018 de son agenda culturel, l'un des éléments-phares du projet global. L'année 2017 a par ailleurs été l'année du lancement d'un autre projet-phare du fOrum culture, les spectacles en appartements. Pour son premier appel à projets « hors les murs », la commission créatiOn du fOrum culture a effectivement demandé à des artistes de la région d'imaginer des créations en appartements. Trois spectacles ont été retenus parmi les 25 projets reçus, lesquels tourneront dans toute la région entre les mois de février et de mai 2018 (plus de 50 dates prévues au total). Ces spectacles sont le reflet du dynamisme culturel régional : souvent multidisciplinaires, parfois risqués, toujours originaux. La prochaine édition des projets « hors les murs » aura lieu durant la saison 2018-2019, cette fois-ci dans des espaces d'exposition tels que des musées ou des galeries.

5.8.6. Prix des arts, des lettres et des sciences du Conseil du Jura bernois et distinction pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture

La Commission du Prix des arts, des lettres et des sciences du Conseil du Jura bernois et distinction pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture, qui est présidée par le président de la commission Culture du CJB, peut, une fois par législature, accorder le Prix du CJB à une personnalité du Jura bernois issue du domaine des arts, des lettres et des sciences et jusqu'à trois distinctions pour mérites exceptionnels dans le domaine de la culture. En 2017, la Commission s'est réunie à plusieurs reprises et a décidé d'octroyer le Prix des arts, des lettres et des sciences du Conseil du Jura bernois à la cinéaste de Grandval Lucienne Lanaz. La cérémonie de remise de ce prix s'est déroulée le samedi 13 mai 2017 au Cinématographe de Tramelan, en présence notamment du conseiller d'Etat Pierre Alain Schnegg et de Frédéric Maire, directeur de la Cinémathèque suisse. La soirée s'est poursuivie en musique sous les sons enjoués des Petits chanteurs à la gueule de bois.



Lucienne Lanaz,
lauréate du Prix des
arts, des lettres et des
sciences du CJB

5.8.7. Révision du concept culturel

Sous la houlette du délégué à la culture, la commission Culture du CJB a poursuivi en 2017 les réflexions devant aboutir à la révision du concept culturel du CJB, datant de 2007 déjà. Un certain nombre de priorités stratégiques ont d'ores et déjà été fixées, parmi lesquelles on retrouve la culture numérique, la politique de la mémoire (mémopolitique), le tourisme culturel, la culture amateur ou encore la participation culturelle. Il est prévu que le nouveau concept culturel du CJB soit publié à la fin mai 2018.

5.8.8. Education & Culture dans le Jura bernois

Depuis le 1er janvier 2016, les mesures découlant du programme Education & Culture dans le Jura bernois, comme par exemple les bons culturels, les projécoles, le programme MUS-E et le concours tête-à-tête, relèvent de la compétence financière du CJB. Ce dernier se réjouit de pouvoir contribuer par ce biais au renforcement de la médiation culturelle dans le Jura bernois, un renforcement qui s'est poursuivi en 2017. Le CJB est notamment très heureux d'avoir pu soutenir à ce titre un projet du cinéaste bernois Remo Legnazzi, monté en collaboration avec des écoles de la région.

5.9. Affaires de la commission Travaux publics, transports et énergie (TTE)

5.9.1. Routes

En février, la commission TTE a pris position sur le corapport au sujet de l'agrandissement du tunnel supérieur du Pichoux. Le CJB s'est prononcé en faveur de cette consultation en préconisant le crédit d'engagement proposé, à savoir 2'040'000 francs.

En avril, une partie des membres de la commission TTE a participé à l'inauguration du tronçon de l'A16 Court-Loveresse, dernier secteur devant encore être réalisé pour terminer la Transjurane.

Le responsable du Service pour le Jura bernois de l'Office des ponts et chaussées (OPC), Cédric Berberat, a été invité en séance de commission afin de présenter les projets de son office dans le Jura bernois.

5.9.2. Rail

Le CJB a par ailleurs pris position sur l'Etape d'aménagement de l'infrastructure ferroviaire 2030/2035, mise en consultation par le Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication (DETEC). Le CJB a soutenu la variante 2035 chiffrée à 11.5 milliards de francs et a demandé à ce que l'achèvement de la partie excavée du tunnel du Lötschberg fasse partie de cette enveloppe de 11.5 milliards de francs. La structure du nœud de Bienne, base de la structure de l'offre ferroviaire dans le territoire du Jura bernois et de l'Arc jurassien, ne devant pas subir de changements fondamentaux, le CJB a insisté sur le fait qu'il est indispensable que la qualité actuelle du nœud de Bienne soit conservée.

Dans le cadre de la définition du plan stratégique du trafic ferroviaire grandes lignes, le CJB a fait part de sa prise de position à l'Office des transports publics et de la coordination des transports en relevant différents éléments tels que l'opposition ferme du CJB qu'une distinction soit faite entre un réseau de base et un réseau premium. Le CJB a également demandé à ce que le volume et la qualité de l'offre de la ligne Bienne – La Chaux-de-Fonds soient maintenus même si cette dernière devait être classée dans la catégorie « trafic régional ».

5.9.3. Autres affaires

Dans le cadre de la procédure d'appel d'offres pour l'aliénation de l'exploitation agricole de La Praye, les documents y relatifs ont été, dans un premier temps, disponibles qu'en allemand, pénalisant les francophones intéressés par cet affermage. Le CJB a donc adressé un courrier à la Direction de la TTE afin de rappeler qu'il était important, en regard de l'égalité de traitement entre francophones et allemands, que les documents relatifs à cet appel d'offres soient disponibles, en français et en allemand, en même temps.

La commission a pris position dans le cadre de la consultation relative au plan sectoriel des déchets 2017 en soutenant l'assainissement et la modernisation du réseau d'eau potable de Saicourt, permettant à la commune de disposer d'une infrastructure parfaitement fonctionnelle sur plusieurs décennies. Le CJB a également été consulté sur le corapport concernant le remplacement complet de la production de chaleur dans le bâtiment « Laverie » à Bellelay. Il a salué la volonté du canton de prioriser des installations modernes et permettant d'utiliser des matières renouvelables et locales, telle que le bois indigène.

6. Collaborations avec le CAF

Plusieurs dossiers cités au chapitre précédent ont fait l'objet d'un traitement commun ou d'un échange d'informations avec le CAF. La liste ci-dessous n'est donc pas exhaustive et sert à donner un aperçu de la collaboration entre les deux Conseils.

6.1. Séance plénière commune

A l'occasion de cette séance plénière qui s'est tenue en août 2017 à Bienne, les Conseils ont adopté une démarche commune dans le but de faire évoluer leur identité visuelle. Le bilinguisme hospitalier, un sujet d'importance pour les deux Conseils, faisait également partie des thématiques abordées durant cette rencontre. A la suite de cette dernière, un courrier commun a été adressé à la Direction de la SAP afin d'établir un état des lieux du bilinguisme hospitalier notamment au niveau du Centre hospitalier de Bienne et de l'Hôpital de l'Île à Berne. Cette séance commune a par ailleurs permis d'échanger sur d'autres dossiers, notamment sur l'état d'avancement du projet statu quo+, la réorganisation de l'aide aux personnes dépendantes, les structures d'accueil d'urgence pour mineurs ou encore les subventionnements croisés entre le Jura bernois et Bienne.

Le CJB et le CAF ont convoqué la presse régionale suite à cette séance plénière afin de faire le point sur les différents dossiers en commun et sur les défis à venir, notamment en lien avec le résultat du vote de Moutier sur son appartenance cantonale.

6.2. Relations entre les commissions

Les commissions INS et SFOR se réunissent régulièrement en séance commune, en principe au moins une fois par année. En 2017, les commissions se sont réunies durant les mois de février et de novembre. Plusieurs dossiers et thématiques ont été abordés tels que l'enseignement spécialisé et la volonté de simplifier les démarches y relatives ou encore le bilinguisme au sein de l'Université de Berne et les différentes actions entreprises notamment en termes de traduction. Les commissions Culture du CJB et Affaires culturelles du CAF se sont réunies en septembre 2017 afin de faire le point, entre autres, sur l'avancement du projet de mise en réseau des arts de la scène, porté à présent par le fOrum culture (ex-ARS) et l'état des lieux de la révision du concept culturel du CJB actuellement en cours.

Comme durant les années précédentes, les secrétaires généraux du CJB et du CAF se retrouvent une fois toutes les six semaines avec le président de la COFRA, afin de faire le point sur les dossiers concernant la formation et la culture dans la partie francophone du canton. Ils se coordonnent régulièrement lors de la préparation de prises de position. Ces échanges ont permis d'intensifier les contacts et l'information des Conseils.

Le CJB et le CAF disposent de deux délégations constituées de deux représentants de chaque Conseil pour le suivi des affaires traitées par les comités stratégiques des hautes écoles intercantionales, la HE-Arc et la HEP-BEJUNE actives dans la partie francophone du canton de Berne, ainsi que pour le suivi des affaires de la CIIP, ce qui contribue à intensifier la collaboration et le suivi des dossiers.

6.3. Relations entre les Bureaux et les secrétariats généraux

Les Bureaux et les président-e-s se rencontrent en fonction des besoins. Ils préparent notamment la séance plénière commune et la communication y relative. Quant aux secrétariats généraux, ils sont en contact régulier pour la gestion des dossiers communs.

Une séance commune des Bureaux du CJB et du CAF a eu lieu en février 2017 à Bienne. Cette séance a permis de préparer la séance plénière commune d'août et d'aborder différentes thématiques telles que la publication des statistiques régionales ou encore les affaires communes dans le domaine de la santé. Cette séance a également permis d'aborder l'état plus général de la collaboration entre le CJB et le CAF.

Une rencontre de la présidente du CAF, Pierrette Berger-Hirschi et de la présidente du CJB nouvellement élue, Marcelle Forster, a eu lieu le 6 juin 2017 au siège du CAF à Bienne. Cette séance a permis un premier échange de vues entre les présidentes au sujet des relations entre le CJB et le CAF, de la mise en œuvre du statu quo+, des places d'apprentissage francophones ou encore de l'évolution de l'identité visuelle des Conseils, entre autres.

7. Collaborations intercantionales et transfrontalières

7.1. Collaborations intercantionales bilatérales

Le CJB entretient des relations avec les cantons voisins, en particulier avec la République et Canton du Jura (RCJU) et le canton de Neuchâtel, dans divers domaines.

Le CJB et le canton du Jura cofinancent l'action du délégué interjurassien à la jeunesse. Ce dernier développe des projets pour les jeunes et/ou portés par les jeunes dans le Jura bernois et le canton du Jura.

Le CJB et le canton du Jura collaborent étroitement pour le financement des associations sportives interjurassiennes telles que le Giron jurassien des clubs de sports de neige ou encore Swiss Volley région Jura – Bienne, pour ne citer que ces deux exemples. La procédure commune d'octroi des subventions prévoit que les dossiers des associations intercantionales doivent être déposés auprès de la Commission consultative du sport de la République et Canton du Jura qui en fait l'instruction administrative. Les montants accordés par le CJB et le canton du Jura sont ensuite répartis en proportion de l'appartenance cantonale des membres desdites associations.

Un certain nombre de ces collaborations interjurassiennes se termineront dans les années à venir suite aux annonces faites en 2014 par le gouvernement jurassien de les interrompre au moment de la dissolution de l'Assemblée interjurassienne (AIJ) à fin 2017. Ces annonces interviennent sur la base du rapport du gouvernement au parlement sur la reconstitution de l'unité du Jura du 27 mai 2014 qui sanctionne la fin du réflexe interjurassien dans le canton du Jura (RCJU), suite aux résultats de la votation du 24 novembre 2013 dans le Jura bernois.

Pour rappel, le CJB s'est engagé pour un soutien durable aux Jardins musicaux, qui se sont développés avec succès dans le Val-de-Ruz et dans le Jura bernois en collaboration avec le canton de Neuchâtel et le Parc régional Chasseral pour la concrétisation des projets de « bal(l)ades » musicales.

7.2. Collaborations intercantionales et transfrontalières multilatérales

Le CJB siège au comité de pilotage de l'Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien (OSTAJ) destiné à fournir des éléments permettant une analyse de la situation économique et sociale transfrontalière jurassienne. Le CJB y délègue son représentant en la personne de Pierre Mercerat.

Le CJB représente le canton de Berne, principalement au niveau technique, auprès de l'association arcjurassien.ch, qui réunit les cantons de Berne, Jura, Neuchâtel et Vaud. Créée en 2008, l'association a pour mission de renforcer la coopération intercantonale et transfrontalière dans l'Arc jurassien. Le CJB participe, par l'entremise de son secrétaire général, aux travaux de la Coordination régionale Interreg (CRI), aux séances de secrétariat et aux séances du comité d'arcjurassien.ch.

Le CJB est l'interlocuteur principal pour le canton de Berne d'arcjurassien.ch et des porteurs de projets transfrontaliers dans le cadre du programme Interreg V 2014-2020. Le CJB participe également au comité de pilotage du projet Interreg de covoiturage dans l'Arc jurassien. Le CJB émet systématiquement un préavis à l'intention du beco sur les projets Interreg concernant le Jura bernois.

Dans le cadre du programme de coopération transfrontalière Interreg auquel participent tant les cantons du Jura et de Neuchâtel que le canton de Berne par l'entremise du CJB, le délégué à la jeunesse a participé à l'élaboration ainsi qu'au lancement de la nouvelle carte Avantages Jeunes édition BEJUNE, donnant la possibilité aux jeunes de moins de 30 ans de bénéficier d'un grand nombre d'avantages (sport, culture, loisirs) dans le Jura bernois, dans les cantons de Neuchâtel et du Jura ainsi que dans la région Bourgogne-Franche-Comté.

Le CJB participe en tant que membre sans droit de vote à l'assemblée générale et au groupe de contact de l'association Région capitale suisse, où il peut nouer des contacts avec les représentants des cantons, villes et régions membres.



Bal(l)ades
des Jardins musicaux
Rondchâtel

8. Communication

Le CJB réunit l'ensemble de ses membres chaque dernier mercredi du mois pour sa séance plénière. Cette dernière permet de délibérer sur les différents sujets traités en commissions durant le mois qui s'est écoulé. A l'aide de plusieurs canaux de communication, le CJB informe la population des subventions attribuées ainsi que des différents thèmes abordés lors de ces séances plénières.

8.1. Les communiqués de presse

En règle générale, deux communiqués de presse mensuels sont publiés à la suite de chaque séance plénière, l'un sur les subventions attribuées et l'autre sur les sujets traités pendant la séance.

D'autres communiqués peuvent être publiés dans le courant du mois selon les besoins et les thèmes à traiter. Le CJB a également publié à plusieurs reprises des communiqués de presse sur des sujets qui ont été traités conjointement avec des institutions partenaires telles que le CAF ou également avec le délégué interjurassien à la jeunesse. Des publications ont été relayées dans la presse lors d'événements tels que la remise du Prix du CJB à Lucienne Lanaz au mois de mai, le changement de présidence à la tête du CJB au mois de juin ou encore la prise de position du CJB relative aux votes des communes de Moutier, Belprahon et Sorvilier sur leur appartenance cantonale aux mois de juin et de septembre.

Durant l'année 2017, le CJB a publié au total 37 communiqués de presse dont 3 en commun avec le CAF et 6 avec le délégué interjurassien à la jeunesse, Alain Berberat.

8.2. Les conférences de presse / points presse

Selon leur importance, certains dossiers traités durant les séances plénières peuvent faire l'objet d'une conférence de presse ou d'un point presse. Le CJB convoque alors les médias afin de leur exposer en détail les sujets en question. Tout comme les communiqués de presse, les conférences de presse peuvent être organisées avec d'autres institutions telles que le CAF.

En 2017, Le CJB a pris part à 6 conférences de presse dont 2 organisées en collaboration avec le CAF et 1 dans le cadre de la Médiation de l'Abbatiale de Bellelay.

8.3. La presse écrite et la radio

Les informations transmises lors des conférences ou dans les communiqués de presse sont ensuite relayées dans les médias régionaux, comme par exemple le Journal du Jura, le Quotidien Jurassien ou sur RJB. De plus, d'autres articles ont été publiés dans le courant de l'année, par exemple dans la Revue de la Chambre d'économie publique du Jura bernois.

8.4. Les émissions radiophoniques et télévisées

La présidente et le secrétaire général ont été à plusieurs reprises invités pour des entretiens radiophoniques ou télévisés afin d'exposer différents sujets ou simplement expliquer le rôle du CJB au sein de la population francophone du canton de Berne.

Abréviations

ACJ	Association Centre-Jura
AICC	Association interjurassienne des centres culturels
AIJ	Assemblée interjurassienne
APEA	Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte
ARJB	Association régionale Jura-Bienne
ARS	Mise en réseau des arts de la scène
ARTOS	Association romande technique organisation spectacle
beco	Service cantonal de l'économie
BEJUNE	Berne-Jura-Neuchâtel
BUREAU	Bureau du CJB
CAF	Conseil des affaires francophones du district bilingue de Bienne
ceff	Centre de formation professionnelle Berne francophone
CEJARE	Centre jurassien d'archives et de recherches économiques
CEP	Chambre d'économie publique du Jura bernois
CEPC	Centre éducatif et pédagogique de Courtelary
CERAS	Centre régional d'apprentissages spécialisés
CIP	Centre interrégional de perfectionnement
CIIP	Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin
CJB	Conseil du Jura bernois
CMJB	Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne
COFRA	Conférence de coordination francophone de la Direction de l'instruction publique
CRI	Coordination régionale Interreg
CSEM	Centre suisse d'électronique et de microtechnique
CSP	Centre social protestant
CULTURE	Commission Culture
DAJ	Délégation du Conseil-exécutif aux affaires jurassiennes
DBAJ	Délégation biennoise aux affaires jurassiennes
DETEC	Département fédéral de l'environnement, des transports, de l'énergie et de la communication
ECO	Direction de l'économie publique / Commission Economie publique
EPT	Equivalent plein temps
FEAC	Fonds d'encouragement des activités culturelles
FISTAT	Fondation interjurassienne pour la statistique
FJBSTA	Fédération du Jura bernois des sociétés de théâtre amateur
FRI	Fondation rurale interjurassienne
HE-Arc	Haute école Arc
HEG Arc	Haute école de gestion Arc

HEP-BEJUNE	Haute école pédagogique Berne-Jura-Neuchâtel
HES-SO	Haute école spécialisée de Suisse occidentale
HKB	Hochschule der Künste Bern / La Haute école des arts de Berne
INS	Direction de l'instruction publique / Commission Instruction publique
INST	Commission Institutions
JbT	Jura bernois Tourisme
JCE	Direction de la justice, des affaires communales et des affaires ecclésiastiques / Commission Justice, affaires communales et affaires ecclésiastiques
LCAB	Loi cantonale sur l'agriculture
LDFB	Loi sur le droit foncier rural et le bail à ferme agricole
LEAC	Loi sur l'encouragement des activités culturelles
LEO	Lois sur l'école obligatoire
LPFC	Loi sur la péréquation financière et la compensation des charges
LStP	Loi sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne
NPR	Nouvelle politique régionale
OCInd	Ordonnance sur la collaboration des services communaux avec les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte et l'indemnisation des communes
OECAF	Ordonnance exploratoire sur l'extension du périmètre d'action du CAF
OENS	Office de l'enseignement supérieur
OPC	Office des ponts et chaussées du canton de Berne
OSSM	Office de la sécurité civile, du sport et des affaires militaires du canton de Berne
OSTAJ	Observatoire statistique transfrontalier de l'Arc jurassien
OStP	Ordonnance sur le statut particulier du Jura bernois et sur la minorité francophone du district bilingue de Bienne
PDC-MLJ	Parti démocrate-chrétien – Mouvement libéral jurassien
PEV	Parti évangélique
PIC	Programme d'intégration cantonal
PLR	Parti libéral-radical
POMFIN	Commission Police, affaires militaires et finances
PS	Parti socialiste
PSA	Parti socialiste autonome
RCJU	République et Canton du Jura
RJB	Radio Jura bernois
SAP	Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale / Commission Santé publique et prévoyance sociale
SFOR	Commission formation du CAF
TTE	Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie / Commission Travaux publics, transports et énergie
UDC	Union démocratique du centre
UMOS	Unité de main d'œuvre-standard

9. Annexes

Annexe 1	Liste des membres
Annexe 2	Composition des commissions
Annexe 3	Liste des séances plénières
Annexe 4	Statistiques de la participation aux séances

Annexe 1

Liste des membres

Nom	Prénom	Lieu	Parti
Aellen	Jean-Pierre	Tavannes	PSA
Benoit	Roland	Corgémont	UDC
Bigler	Antoine	Les Reussilles	PS
Blanchard	Jean-Michel	Malleray	UDC
Chaignat	Mathieu	Tramelan	Verts
Daetwyler	Francis	Saint-Imier	PS
Forster-Boivin	Marcelle	Moutier	PS
Gagnebin	Christophe	Tramelan	PS
Gallaz	Martine	Nods	PS
Gasser	Peter	Bévilard	PSA
Gerber	Valentine	Malleray	UDC
Klopfenstein	Etienne	Corgémont	UDC
Knuchel	Jean-Marc	Tavannes	PEV
Lecomte	Didier	Diesse	UDC
Mercerat	André	Champoz	UDC
Mercerat	Pierre	Court	PSA
Ochsenbein	Maxime	Bévilard	UDC
Pozner	Morena	Moutier	PS
Riesen	Maurane	Sonceboz	PSA
Scheidegger	Beat	Les Reussilles	UDC
Sunier	Willy	Nods	PLR
Tschan	Michel	Corgémont	UDC
von Kaenel	Walter	Saint-Imier	PLR
Winistoerfer	Marcel	Moutier	PDC

Etat au 31 décembre 2017

Annexe 2

Composition des commissions

INST 2014-2018		
1	Walter von Kaenel	PLR
2	<i>Roland Benoit</i>	<i>UDC</i>
3	Antoine Bigler	PS
4	Francis Daetwyler	PS
5	Jean-Marc Knuchel	PEV
6	Jean-Michel Blanchard	UDC
7	Jean-Pierre Aellen	PSA
8	Marcelle Forster-Boivin	PS
9	Michel Tschan	UDC
10	Pierre Mercerat	PSA

ECO 2014-2018		
1	Etienne Klopfenstein	UDC
2	<i>Pierre Mercerat</i>	<i>PSA</i>
3	André Mercerat	UDC
4	Beat Scheidegger	UDC
5	Didier Lecomte	UDC
6	Francis Daetwyler	PS
7	Maurane Riesen	PSA
8	Morena Pozner	PS
9	Valentine Gerber	UDC
10	***	

SAP 2014-2018		
1	Antoine Bigler	PS
2	<i>Marcel Winistoerfer</i>	<i>PDC</i>
3	Martine Gallaz	PS
4	Maurane Riesen	PSA
5	Maxime Ochsenbein	UDC
6	Michel Tschan	UDC
7	Morena Pozner	PS
8	Peter Gasser	PSA
9	Valentine Gerber	UDC
10	Willy Sunier	PLR

JCE 2014-2018		
1	Roland Benoit	UDC
2	<i>Martine Gallaz</i>	<i>PS</i>
3	André Mercerat	UDC
4	Antoine Bigler	PS
5	Didier Lecomte	UDC
6	Marcel Winistoerfer	PDC
7	Maxime Ochsenbein	UDC
8	Morena Pozner	PS
9	Peter Gasser	PSA
10	***	

POMFIN 2014-2018		
1	Jean-Michel Blanchard	UDC
2	<i>Pierre Mercerat</i>	<i>PSA</i>
3	Beat Scheidegger	UDC
4	Christophe Gagnebin	PS
5	Didier Lecomte	UDC
6	Jean-Pierre Aellen	PSA
7	Marcelle Forster-Boivin	PS
8	Willy Sunier	PLR
9	***	
10	***	

INS 2014-2018		
1	Peter Gasser	PSA
2	<i>Michel Tschan</i>	<i>UDC</i>
3	Beat Scheidegger	UDC
4	Christophe Gagnebin	PS
5	Jean-Marc Knuchel	PEV
6	Jean-Pierre Aellen	PSA
7	Martine Gallaz	PS
8	***	
9	***	
10	***	

Culture 2014-2018		
1	Jean-Pierre Aellen	PSA
2	<i>Christophe Gagnebin</i>	<i>PS</i>
3	Etienne Klopfenstein	UDC
4	Jean-Marc Knuchel	PEV
5	Marcel Winistoerfer	PDC
6	Marcelle Forster-Boivin	PS
7	Mathieu Chaignat	Verts
8	Valentine Gerber	UDC
9	***	
10	***	

TTE 2014-2018		
1	Francis Daetwyler	PS
2	<i>André Mercerat</i>	<i>UDC</i>
3	Christophe Gagnebin	PS
4	Etienne Klopfenstein	UDC
5	Mathieu Chaignat	Verts
6	Maurane Riesen	PSA
7	Maxime Ochsenbein	UDC
8	Roland Benoit	UDC
9	Willy Sunier	PLR
10	***	

Etat au 31 décembre 2017

En gras: président-e de section / En italique: vice-président-e de section

Annexe 3

Liste des séances plénières

Plénum	N°	Date	Lieu
	120	1/25/2017	La Neuveville
	121	2/22/2017	Tramelan
	122	3/29/2017	Court
	123	4/26/2017	La Neuveville
Fin de législature	124	5/31/2017	Sonceboz
Début de législature	125	6/28/2017	Grandval

Séance commune CAF-CJB		8/21/2017	Bienne
	126	30/08/2017	La Neuveville
	127	27/09/2017	Courtelary
	128	25/10/2017	La Neuveville
	129	29/11/2017	Tramelan
	130	13/12/2017	Perrefitte

Annexe 4

Statistiques de la participation aux séances

Plénum		24
Moyenne des participants		21.58
Séances CJB		12
1/25/2017	22	91.67%
2/22/2017	22	91.67%
3/29/2017	24	100.00%
4/26/2017	22	91.67%
5/31/2017	21	87.50%
6/28/2017	20	83.33%
8/21/2017 plénum commun CJB-CAF	21	87.50%
8/30/2017	21	87.50%
9/27/2017	21	87.50%
10/25/2017	24	100.00%
11/29/2017	19	79.17%
12/13/2017	22	91.67%
Moyenne		89.93%

Bureau		4
Moyenne des participants		3.92
Séances CJB		12
1/17/2017	4	100.00%
2/14/2017	4	100.00%
2/21/2017 séance commune CAF-CJB	4	100.00%
3/21/2017	4	100.00%
4/18/2017	4	100.00%
5/23/2017	4	100.00%
6/20/2017	4	100.00%
8/15/2017	4	100.00%
9/18/2017	4	100.00%
10/17/2017	4	100.00%
11/21/2017	4	100.00%
12/5/2017	3	75.00%
Moyenne		97.92%
6/6/2017	1	rencontre des présidentes CAF - CJB

Culture		8
Moyenne des participants		6.80
Séances CJB		15
1/11/2017	7	87.50%
2/8/2017	7	87.50%
3/16/2017	7	87.50%
4/5/2017	7	87.50%
5/4/2017	7	87.50%
5/10/2017	7	87.50%
6/14/2017	8	100.00%
8/16/2017	8	100.00%
9/6/2017	6	75.00%
9/18/2017	7	87.50%
9/28/2017 séance commune CAF-CJB	6	75.00%
10/4/2017	6	75.00%
11/1/2017	7	87.50%
11/15/2017	6	75.00%
12/18/2017	6	75.00%
Moyenne		85.00%

Conférence des présidents		12
Moyenne des participants		12
Séances CJB		1
3/27/2017	12	100.00%
Moyenne		100.00%

ECO		9
Moyenne des participants		7.75
Séances CJB		4
1/30/2017	9	100.00%
8/25/2017	7	77.78%
9/5/2017	7	77.78%
10/27/2017	8	88.89%
Moyenne		86.11%

POMFIN		8
Moyenne des participants		6.58
Séances CJB		12
2/6/2017	8	100.00%
3/13/2017	7	87.50%
4/10/2017	7	87.50%
5/15/2017	6	75.00%
6/19/2017	6	75.00%
8/14/2017	6	75.00%
9/11/2017	6	75.00%
10/9/2017	6	75.00%
10/24/2017 séance annuelle FIN	7	87.50%
10/30/2017 séance annuelle POM	8	100.00%
11/13/2017	6	75.00%
12/4/2017	6	75.00%
	Moyenne	82.29%

INS		7
Moyenne des participants		5.86
Séances CJB		7
1/9/2017	6	85.71%
2/27/2017	4	57.14%
3/9/2017	5	71.43%
5/4/2017	7	100.00%
6/1/2017	6	85.71%
9/21/2017	6	85.71%
11/7/2017	7	100.00%
	Moyenne	83.67%

INST		10
Moyenne des participants		8.67
Séances CJB		9
1/16/2017	10	100.00%
2/13/2017	8	80.00%
3/20/2017	9	90.00%
4/24/2017	10	100.00%
5/22/2017	8	80.00%
8/28/2017	8	80.00%
9/20/2017	8	80.00%
10/16/2017	9	90.00%
11/13/2017	8	80.00%
	Moyenne	86.67%
3/16/2017	7	Groupe de suivi Statu quo+
11/15/2017	8	
3/6/2017	9	DAJ
11/27/2017	9	

JCE		9
Moyenne des participants		7.83
Séances CJB		6
2/20/2017	9	100.00%
5/8/2017	8	88.89%
5/29/2017	9	100.00%
6/12/2017	9	100.00%
9/25/2017	6	66.67%
11/20/2017	6	66.67%
	Moyenne	87.04%

SAP		10
Moyenne des participants		8.20
Séances CJB		5
4/3/2017	8	80.00%
8/21/2017	10	100.00%
8/31/2017	7	70.00%
10/12/2017	8	80.00%
11/16/2017	8	80.00%
	Moyenne	82.00%

TTE		9
Moyenne des participants		7.43
Séances CJB		7
2/2/2017	8	88.89%
3/30/2017	7	77.78%
4/20/2017	7	77.78%
5/31/2017	7	77.78%
6/26/2017	7	77.78%
11/6/2017	7	77.78%
12/12/2017	9	100.00%
	Moyenne	82.54%

Moyenne générale	87.56%
Total des séances	90
Total participations	789

